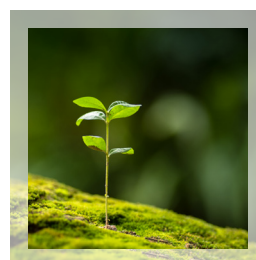


# Feuille de route départementale de l'Orne





Issus d'un **travail partenarial concerté avec les acteurs de la démocratie en santé**, les 12 axes prioritaires du projet régional de santé publié le 31 octobre 2023 vont permettre de structurer notre action sur les territoires pour **améliorer la santé des Ornais en répondant aux multiples défis qui nous attendent** (accès aux soins, maintien d'une population vieillissante à domicile, meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, transition écologique...).

La mise en oeuvre du Projet régional de santé 2023-2028 se traduit par **une déclinaison départementale** ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins des territoires en déclinant sur le terrain des projets concrets. Cette déclinaison prend la forme d'**une feuille de route départementale quinquennale**, priorisant les actions à mener pour l'année 2024 dans un esprit opérationnel et en réponse directe aux besoins des Ornais, établie en concertation étroite **avec l'ensemble des acteurs du Conseil Territorial de Santé de l'Orne (CTS)**, représentants issus du territoire.

Nos propositions d'actions réunies dans cette feuille de route départementale priorisent des actions fortes visant à la fois l'amélioration de la santé des Ornais **en matière de prévention, de promotion de la santé, d'accès aux soins, d'implication des usagers** dans les projets ainsi que **la promotion de l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin**.

En pratique, le Conseil territorial de santé de l'Orne, via cette feuille de route départementale ambitieuse pour la période 2023-2028, a identifié environ **90 chantiers dont une trentaine seront déclinés dès 2024** couvrant les axes suivants :

- relever le défi du **vieillessement** ;
- faire connaître et consolider l'**offre de services** existante dans les territoires en soutenant les acteurs de terrain et les aidants ;
- soutenir le **déploiement d'actions nouvelles innovantes** venant renforcer l'accompagnement en santé de tous les habitants, en proximité ;
- encourager le **rapprochement** entre professionnels libéraux et les établissements, entre les établissements de santé publics et privés, entre ces derniers et les établissements médico sociaux afin de **fluidifier les parcours de soins** des ornais.

Donner corps à la territorialisation des politiques de santé tout en assurant une évaluation pratique des actions, tels sont le rôle et **l'ambition du CTS de l'Orne pour les cinq ans à venir** dans le cadre du Projet régional de santé Normandie 2023-2028.

Thomas DEROCHÉ  
Directeur général ARS Normandie

Christophe MAZIN  
Président du Conseil territorial de santé de l'Orne

# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE

En novembre 2022, l'ARS Normandie s'est engagée pleinement en partenariat avec les acteurs des territoires dans la mise en œuvre de la démarche du **Conseil national de la Refondation en santé** (CNR santé) en région, notamment dans l'Orne. L'objectif était de donner la parole à toutes les parties prenantes – **élus, citoyens, professionnels de santé** – pour construire ensemble des réponses concrètes et adaptées à chaque territoire afin d'améliorer l'accès aux soins et aux accompagnements, la prévention et l'attractivité des métiers de la santé.

Cette démarche s'est traduite concrètement par la tenue de 18 ateliers territoriaux en Normandie en novembre 2022 dont **3 ateliers dans l'Orne à Alençon, Argentan, et à Mortagne-au-Perche**.

Au final, plus de 80 heures de débat et d'échanges avec près de 1 250 participants pour construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer la santé des Normands.

Après une restitution régionale ayant permis de partager les initiatives et dynamique portées par l'ensemble des territoires et acteurs, **l'animation et le suivi de la démarche a été confié dans chaque territoire au Conseil territorial de santé (CTS)**. Véritable instance de démocratie sanitaire dans chaque territoire de santé, le CTS assure une représentation de l'ensemble des acteurs impliqués - élus, représentants des acteurs du sanitaire, du médico-social, des professionnels libéraux ou encore représentants d'usagers et d'associations de patients – permettant d'assurer un suivi global et transversal des projets élaborés dans cette dynamique du Conseil national de la Refondation (CNR) en santé, prémices de ces feuilles de route territoriale.

Un point étape de l'avancement des projets du CNR santé a été réalisé dans les territoires en juin 2023 pour venir rendre compte des réalisations sur l'ensemble de la région. Ce fut également le cas avec 3 nouveaux temps d'échange et de débat avec les acteurs locaux à l'Aigle, Flers et à Sées.

**L'année 2023 s'est poursuivie par les travaux d'élaboration et de concertation du Projet régional de santé 2023-2028 avec l'ensemble des parties prenantes :** élus, services de l'Etat, fédérations sanitaires et médico-sociales, professionnels de santé, acteurs de la prévention, Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et l'ensemble de ses sous-commissions, représentants des usagers et d'associations de patients... Après une première étape d'évaluation du précédent PRS, cette démarche d'élaboration et de concertation s'est faite en parfaite synergie avec la démarche du CNR santé dans les territoires. **C'est ainsi que nous avons fait le choix de placer au cœur de nos principes d'action cette adaptation aux spécificités des territoires, et plus précisément des intercommunalités, en concertation avec les acteurs locaux.**

Conformément aux engagements pris lors des concertations du Projet régional de santé, nous avons souhaité décliner les 12 axes prioritaires dans chaque territoire de santé en fonction des dynamiques et synergies présentes. C'est ainsi que dès la publication du Projet régional de santé à l'automne 2023, **les équipes de l'ARS Normandie se sont attelées à l'élaboration de cette feuille de route territoriale de l'Orne avec le Conseil territorial de santé l'ensemble des acteurs de santé impliqués dans le territoire et certains élus locaux.**

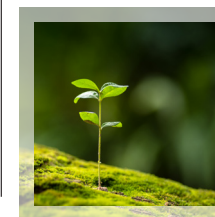
Il s'agit d'une **feuille de route départementale unifiée et transversale des priorités de santé dans le département de l'Orne pour l'année 2024/2025, co-portée par l'ensemble des acteurs impliqués sur les politiques publiques de santé et placée sous l'égide du Conseil territorial de santé de l'Orne, qui sera chargé du suivi régulier de son avancement.**

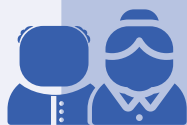
## RAPPEL DES 12 AXES PRIORITAIRES :

- 1.**  relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- 2.**  mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- 3.**  améliorer la santé mentale des Normands ;
- 4.**  renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- 5.**  garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- 6.**  agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- 7.**  développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- 8.**  soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé ;
- 9.**  structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
- 10.**  renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
- 11.**  accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
- 12.**  engager le système de santé normand dans la transition écologique.



Les priorités  
territoriales  
de l'Orne





**Relever le défi du vieillissement  
et de la perte d'autonomie**

**Action  
prioritaire  
#1**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier : Prévenir et anticiper la perte d'autonomie

Action  
prioritaire  
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer l'offre de PASA (de jour et de nuit) avec identification des EHPAD pouvant ouvrir un PASA sans projet immobilier associé	65 000 euros par PASA	Nombre de PASA créés	
Mettre en place des Centres Ressources Territoriaux : 2 dans le département en 2023-2024 et 5 à terme	400 000 euros par CRT	-Création d'un CRT en 2024 -Création de 3 CRT à horizon 2028	1 CRT sur bocage ornais en 2024 et probablement un autre dans l'est du département pour 2025, en lien avec le virage domiciliaire et le vieillissement de la population
Accompagner les ESMS sur la prise en charge de PHV		Nombre de projets à destination des PHV	
Favoriser l'accès à la prévention des personnes âgées à domicile (risque de chute, automédication, renoncement aux soins) en lien avec les projets de santé des PSLA/structures d'exercice coordonné et les coordonnateurs santé du territoire (ASV-RTPS-CLS)		Nombre de projets de santé intégrant un objectif sur la prévention à destination des personnes âgées à domicile	Développer dans chaque territoire la prévention par l'activité physique adaptée en s'appuyant le cas échéant sur les maisons sport santé
Sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux du bien vieillir et la prévention de la perte d'autonomie	Montant à définir et à articuler avec le conférence des financeurs de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif	-Nombre d'actions de formation des professionnels aux enjeux du bien vieillir -Mise en œuvre d'actions de communication auprès du grand public	



## Chantier :

Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible ainsi que les accompagnements ambulatoires et à domicile des personnes âgées

Action prioritaire  
#1

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Encourager les activités de télésurveillance, téléassistance, téléconsultation en ESMS		-Inventaire du nombre de matériel mis à disposition des EHPAD -Nombre de Téléconsultations réalisées	En lien avec CPTS Orne centre Saosnois pour Télémédecine en EHPAD
Accompagner la réforme des SAD (fusion/rapprochement des SAAD et SSIAD) pour une offre de service aux personnes intégrée "soins/accompagnement" en partenariat avec le conseil départemental (CD)	FIR Montant de l'accompagnement de l'ingénierie à définir	-Nombre de réunion de l'instance régionale -Nombre de réunions de l'instance de pilotage et de concertation -Nombre de dossiers déposés -Nombre de SAD créés	
Faire un état des lieux sur le déploiement de l'habitat inclusif dans l'Orne, en lien avec le CD, afin de déterminer les leviers d'accès et en faire la promotion auprès des ESMS et du domicile	A voir avec la conférence des financeurs de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif	Réalisation d'un état des lieux de l'habitat inclusif dans l'Orne	Se rapprocher du CD pour faciliter l'accès et la mise en place d'aides techniques
Développer les alternatives favorisant le maintien à domicile de type EHPAD à domicile		Nombre de structures créées favorisant le maintien à domicile	Mettre en place des CRT : 2 dans le département en 2023-2024 ; 5 à terme





## Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux accompagnements en proximité pour les personnes âgées

Action  
prioritaire  
**#1**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer les possibilités de bénéficier de soins à domicile	FIR	-Nombre de déplacements du Médicobus -Nombre d'interventions à domicile des équipes mobiles -Nombre de projets mis en place par les CPTS ornaises	

Organiser des prises en charge fluides lorsque le recours à l'hôpital est nécessaire

Nombre de conventions signées entre la ville et l'hôpital pour améliorer le parcours des PA

Renforcer l'activité / améliorer le fonctionnement des PEG ; les mettre en lien avec les SAS afin de développer le lien ville / hôpital / EHPAD

Renforcer le recours à la télésanté

Nombre de prises en charge réalisées à distance



## Chantier : Diversifier l'offre d'hébergement en établissement et promouvoir les alternatives

Action  
prioritaire  
**#1**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Moderniser les établissements et en faire un levier de transformation pour le virage domiciliaire, évaluer et faire évoluer les dispositifs à la coordination entre sanitaire, médico-social et domicile	FIR SSIAD Mortagne	-Evaluer les dispositifs à la frontière entre le sanitaire, médico-social et domicile -Nombre de projets déposés portant sur une meilleure réponse à domicile	
Encourager les initiatives bâtimentaires et organisationnelles pour favoriser le "comme à la maison" et développer des tiers lieux	FIR	Nombre de projets améliorant la vie dans les EHPAD déposés	Faire des EHPAD de vrais lieux de vie
Permettre aux personnes de bénéficier d'alternatives à l'hébergement permanent	Budget de fonctionnement des ESMS	Nombre d'offre d'accueil de jour ; d'accueil de nuit ; d'hébergement temporaire	
Développer une offre en réponse aux besoins de soins et d'accompagnement des personnes		Nombre d'offre de PASA (de jour, de nuit et temporaire)	




## Chantier : Assurer aux personnes accompagnées un environnement bienveillant


Action  
prioritaire  
**#1**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer le système d'identification, de signalement, de traitement des évènements indésirables liés à des situations de maltraitance en lien avec la PPL bien vieillir : augmenter la qualité de prise en charge des usagers		-Nombre de procédures mises en place -Nombre de formations/informations à destination des professionnels réalisées	Lutter contre les maltraitances en favorisant la libération de la parole et en prenant mieux les remontées des usagers
Promouvoir la bientraitance dans les pratiques, les organisations, les environnements		-Nombre de projets développés portant sur la bientraitance -Nombre d'actions de formations sur la bientraitance -Nombre de professionnels formés à la bientraitance	
Apporter des garanties aux personnes sur l'offre d'accompagnement en établissement		-Nombre d'inspections sur site réalisées -Nombre de contrôles sur pièces réalisés	

Action  
prioritaire  
**#2**



**Mailler l'offre de soins en conjuguant  
ambition pour la proximité et  
excellence du recours et  
en organisant les mobilités**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

Action  
prioritaire  
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Faciliter l'accès aux soins des patients, en particulier des patients en affection de longue durée	42 500 euros par projet	-Nombre d'IDE relai sur le territoire -Nombre de personnes accompagnées par un IDE relai	En lien avec CPTS/DAC/URPS IDEL
Mettre en œuvre les nouvelles implantations d'activités de soins dans le département (OQOS du PRS 23/28)		-Mise en place d'une unité de soins palliatifs -Identification de la localisation d'une nouvelle autorisation de cardiologie -Réflexion sur l'organisation et l'implantation des soins médicaux en réadaptation	Réflexion dès 2024 pour 1 autorisation de médecine
Améliorer le dépistage des cancers en proposant une nouvelle offre d'imagerie		Déploiement sur le territoire de nouveaux équipements d'imagerie diagnostique soit par nouvelle implantation soit pas déploiement du parc existant par les opérateurs afin de participer au diagnostic (notamment en cancérologie)	Réflexion dès 2024 pour 2 autorisations imagerie lourde
Améliorer l'accès aux soins pour tous via les hôpitaux de proximité		Intégration de projets améliorant le lien ville/hôpital dans les projets des CPTS de l'Orne	
Améliorer l'accès aux soins des personnes victimes de violences intra familiales via le développement d'un parcours d'accompagnement ("Maison des femmes")	50 000 euros pour le financement d'un poste dédié à l'ingénierie de projet	Nombre de partenaires participants au réseau départemental de PEC des femmes victimes de violence	Chef de projet désigné
Améliorer l'accès aux soins des personnes victimes de violences intra familiales via des coopération avec PMI/CD61/Préfecture (groupe de parole pour enfants CIDFF et Adolescents à partir de 11 ans MDA)		-Mise en place de groupes de paroles pour les enfants -Nombre d'enfants accompagnés -Nombre de professionnels au sein des équipes des UAPED existantes dans l'Orne (Alençon) -Création de deux UAPED supplémentaires	



## Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

Action  
prioritaire  
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Accès aux soins d'orthophonie	CNR Santé	Déploiement de la plateforme "Allo ortho" dans le 61	Avec URPS orthophonistes
Accès aux soins dentaires	FIR	Mise en place du protocole algie dentaire aigüe et/ou régulation dentaire	Avec CPTS Orne centre/URPS CD
Charger chaque CPTS de développer un dispositif d'aller-vers en son sein	CNR Santé	-Nombre de réunions du groupe de travail CNR engagement 3 -Création d'un dispositif d'aller vers en EHPAD avec la CPTS Orne Centre Saosnois -Création d'un dispositif aller vers par la CPTS Orne Ouest	Solliciter en miroir les collectivités territoriales pour offrir à leur population peu mobile un service de transport à la demande pour une meilleure accessibilité aux lieux de soins
Renforcer les équipes mobiles de soins palliatifs pour mieux mailler le territoire		Nombre de personnes prises en charge par l'EMSP	S'assurer de la couverture du territoire en unité de soins palliatifs (à savoir 3 lits d'USP/100 000 habitants) avec la création d'une USP dans l'Orne et en équipes mobiles de soins palliatifs (par le renforcement de ces dernières)
Doter le département d'un médico-bus	FIR 200 000 euros de budget de fonctionnement	Validation du projet de medicobus par l'ARS	Orne-Est
Diversifier l'offre proposée par les HAD	T2A	Déploiement d'une offre d'HAD réadaptation, ante post partum et PEC des enfants de moins de 3 ans sur le département	Un opérateur autorisé par mention / fenêtre de dépôt janvier février 2024 / autorisation premier semestre 2024
Suivre les projets d'investissements du SEGUR pour moderniser et faire évoluer l'offre	SEGUAR investissement ARS - Région	Nombre de réunions DOS « investir au quotidien » pour répondre aux ES	
Améliorer l'organisation de la filière gériatrique du CHICAM via le recrutement d'un coordonnateur		Recrutement du coordonnateur filière gériatrique	



## Chantier :

Veiller à la cohésion territoriale de l'offre de soins, par une gradation des soins reposant sur des équipes mutualisées et par la complémentarité des établissements implantés sur le même bassin de population

Action prioritaire  
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Eviter les ruptures de parcours et mettre en place un "observatoire " en lien avec les professionnels de santé		-Nombre de rupture de parcours identifiées et déclarées sur la plateforme en ligne DAC -Nombre de personnes concernées par une rupture de parcours	
Constituer des équipes médicales de territoire avec en priorité la gynécologie-obstétrique et les urgences		-Nombre d'équipes médicales de territoire créées -Nombre de professionnels participant aux équipes médicales de territoire	
Constituer des unités mobiles hospitalières paramédicales sur le territoire		-Nombre d'UMHP  -Développement des unités mobiles hospitalières para médicalisées en complément de l'offre existante (CH de l'Aigle, CH de Mortagne...) -Déployer de nouvelles équipes médicales territoriales dans les spécialités à garde et en tension (GO, urgences) - GO : CHICAM / l'Aigle /Argentan - urgences : EMT de GHT	
Optimiser les ressources médicales et paramédicales dans les disciplines en tension		adossement des petites maternités du département à une plus grosse (formation, partage de protocole / procédure...)	



## Chantier :

Apporter aux habitants une réponse efficace à leur demande de soins urgents et non programmés, reposant sur le partenariat territorial entre professionnels libéraux et établissements de santé

Action prioritaire  
#2

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Mettre en œuvre le SAS 61	FIR Intervention	-Mise en œuvre opérationnelle du SAS 61 sur ses deux versants : effectif et régulation	
Mettre en place la plateforme 15-18		-Installation des professionnels au sein de la plateforme 15-18	
Dématérialiser les bilans pour fiabiliser et optimiser la régulation et la PEC pré-hospitalière		-Mise en place des fiches bilans dématérialisées SAMU/SMUR/SDIS/ATSU -Taux d'équipement des véhicules ATSU/SMUR/VSAV	Suivi en CODAMUPS-TS
Assurer la meilleure couverture possible de la population pour les urgences pré-hospitalières		-Développement de la coordination/complémentarité des SMUR/EPMU/PISU	En lien avec SAMU/CH/SDIS
Développer des centres de soins non programmés répondant aux attentes de la population		Ouverture de 2 nouveaux CSNP	Sées et Argentan





## Chantier :

# Renforcer les capacités de gestion des périodes de tension et de crise du système de santé normand

Action prioritaire  
**#2**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Déployer le dispositif de guichet unique HAD au sein des urgences du CHICAM		-Création du guichet unique HAD sur le département	Guichet unique ayant vocation à désengorger les urgences et éviter une hospitalisation conventionnelle/ permet également une sortie accélérée vers le domicile par une connaissance réciproque des acteurs renforcées : participation au staff de l'HAD ....



**Améliorer la santé mentale  
des Normands**

Action  
prioritaire  
**#3**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

Action prioritaire  
**#3**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Poursuivre la mise en œuvre du PTSM en lien avec la coordinatrice et les objectifs inscrits dans sa feuille de route 2024		-Réalisation des projets inscrits à la feuille de route	Cf. Fdr PTSM



## Chantier :

Poursuivre le développement des actions en faveur de la santé mentale des jeunes et étudiants

Action prioritaire  
**#3**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Poursuivre les travaux sur la santé (soins et santé mentale) des apprenants auxquels participe la coordinatrice du PTSM		-Nombre de réunions du groupe de travail -Nombre de participants aux réunions du groupe de travail	Groupe de travail mis en place sur le campus de Damigny en lien avec la CPTS Orne Nord Sarthe



## Chantier : Prévenir, repérer et prendre en charge la crise suicidaire

Action  
prioritaire  
**#3**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Poursuivre la mise en œuvre du PTSM en mettant l'accent sur la prévention du suicide en améliorant la communication auprès des professionnels et du public (31 14, VIGILANS)		-Nombre d'actions de communications déployées -Mise en place d'outils de communication	
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions prévention du mal-être agricole		-Mise en œuvre des actions prévues dans le plan finalisé en 2023	Pilotage assuré par la DDT et la MSA avec des COTECH et COPIL réguliers



**Renforcer l'évolution  
inclusive de la société**

**Action  
prioritaire  
#4**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Renforcer le repérage, le diagnostic et l'intervention précoces du handicap, en particulier pour les Troubles du neurodéveloppement (TND)

Action prioritaire  
**#4**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer l'orientation des enfants via les Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) (0-6 et 7-12)	PRIAC	-Nombre d'enfants orientés via les PCO -Nombre de plans d'accompagnement mis en place	Renforcer la capacité des PCO à prendre en charge plus d'enfants et à coordonner les parcours jusqu'à la pose d'un diagnostic et la mise en place d'un plan d'accompagnement
Renforcer l'intervention précoce pour les enfants de 0 à 6 ans	PRIAC	-Nombre d'enfants bénéficiant d'une intervention précoce	Intensifier les accompagnements, par les acteurs de première ligne et par les équipes d'intervention précoce
Développer l'accompagnement des parents en favorisant la guidance parentale		-Nombre de formations sur la guidance parentale réalisées -Nombre de professionnels formés à la guidance parentale -Nombre de parents accompagnés	Développer les formations des professionnels et faciliter l'accès des parents (lisibilité de l'offre)



## Chantier :

Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes

Action  
prioritaire  
#4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Renforcer le déploiement de dispositifs en milieu ordinaire		-Nombre de dispositifs déployés	(actuellement 1 DAR, 2 UEMA, 0 UEEA)
Développer l'offre de scolarisation des enfants en ESMS en favorisant dès que c'est possible l'accès au milieu ordinaire		-Nombre d'UEE créées -Nombre d'enfants accompagnés en milieu ordinaire	Permettre aux ESMS d'accueillir plus d'enfants en interne (par la libération de places de « cretons » ; par le fonctionnement en mode dispositif ; par la création de places)
Renforcer les liens ARS/ESMS/Education nationale		-Nombre d'actions d'appui notamment par les EMAS, de sensibilisation, de formation des personnels de l'EN -Nombre de professionnels formés	CDSEI/ Mise en place du comité exécutif départemental "enfants en situation de handicap et scolarité"/Participation de l'EN aux staffs territoriaux C360/Fonction ressource territoriale UGECAM





## Chantier :

# Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées

Action prioritaire #4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Transformer l'offre dans le cadre du CPOM ADAPEI (20 places d'EMAD par redéploiement en 2024)	Redéploiement	-Création des 20 places d'EMAD -Nombre d'enfants accompagnés	
Accompagner les ESAT sur l'enjeu du plein emploi et du décret de leur transformation, favoriser l'interconnaissance des acteurs de la formation et de l'emploi		-Nombre d'ESAT accompagnés sur ces sujets	S'assurer que les 17 mesures se déclinent sur le territoire à mesure des orientations prises par les deux ministères concernés
Améliorer l'accès au logement et à la vie sociale des personnes en situation de handicap		-Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement pour l'accès au logement	Promouvoir une offre de logement diversifiée en lien avec les CD plus lisible pour les personnes accompagnées et pour les professionnels




## Chantier : Apporter des solutions aux personnes se trouvant dans des situations complexes et de crise

Action  
prioritaire  
#4

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Créer une structure ASE/handicap (unité Saturne)	Conjoint ARS/CD	-Création de la structure Saturne V2 -Nombre d'enfants accompagnés par la structure Saturne V2 -Nombre de professionnels formés à la détection des crises -Nombre de situations faisant l'objet d'un suivi pour éviter une rupture de parcours	
Améliorer le repérage des situations à risque pour anticiper les crises et prévenir les ruptures de parcours			Promouvoir des solutions innovantes, plus agiles : solutions co-portées ; équipes mobiles pluridisciplinaires ; nouveaux modèles ou dispositifs ; création d'une structure ASE/handicap
Faciliter la gestion des situations de crise / de rupture		-Développement d'outils à destinations des professionnels	
Développer les actions d'évaluation des solutions		-Nombre d'évaluation des dispositifs et des retours d'expérience en cas de survenue d'évènements indésirables	
Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap par la mise en œuvre de la charte Romain Jacob		-Nombre de réunions des groupes de travail mis en place sur handibloc/urgences-médecin traitant-questionnaire handifaction -Nombre de consultations « handicap » mises en place	Renforcement de l'offre de consultations dédiées en ES et renforcement de l'offre de dispositifs en ESMS Favoriser l'immersion des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire ; sensibiliser à cet effet les employeurs en mobilisant pôle emploi

Action  
prioritaire  
**#5**



**Garantir aux personnes en  
situation de précarité l'accès  
aux soins et services dont  
elles ont besoin**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



Action  
prioritaire  
**#5**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Mieux prendre en compte les publics en situation de précarité par les dispositifs d'organisation territoriale de l'offre de soins et de coordination	Financement PASS	-Nombre de bilans de prévention à destination des publics précaires -Nombre de bilans réalisés par UC IRSA	Amélioration de l'accès aux soins des personnes les plus précaires- PRAPS, QPV, GDV



**Agir collectivement sur les  
déterminants de santé publique  
à plus fort enjeu pour les  
normands et adapter notre  
stratégie de prévention aux  
publics cibles**

**Action  
prioritaire  
#6**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

# Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires

Action prioritaire  
#6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer la couverture vaccinale de la population	CNR santé	-Actions de communication à destination de la population	Coordination centre de vaccination/ville pour la vaccination HPV
Mettre en place un centre de vaccination internationale		-Création du centre de vaccination -Nombre de personnes vaccinées	
Améliorer le dépistage de la population sur les cancers ayant le moins bon taux		-Nombre de personnes bénéficiant d'un dépistage obligatoire -Nombre d'action de dépistage avec CPTS OCS/CDS CHICAM	cf. OQOS autorisations imagerie lourde
Promouvoir l'activité physique et la nutrition-lutte contre obésité (chiffre du département)		Mise en place du projet ICAPS Vimoutiers	
Mettre en œuvre le plan crack et réduire les addictions		Mise en œuvre des programmes probants GBG Unplugged sur Alençon et autres CDC	
Faire le lien entre les CLS et les actions de prévention : PAT, PNNS, ICAPS... et prioriser les territoires en fonction des milieux de vie	FIR	-Nombre de CLS intégrant des actions de prévention	
Faire bénéficier, au quotidien, tous les Normands et Normandes atteints de pathologies chroniques des 27 maisons sport santé implantées sur nos territoires	CNR Santé 30 000 €	-Nombre de personnes bénéficiant d'une prescription sport adapté -Nombre de personnes suivies par la maison sport santé départementale de l'Orne	



## Chantier :

Autour des futurs parents et du jeune enfant, développer la synergie et l'efficacité collective de l'ensemble des acteurs de la prévention et du soin

Action  
prioritaire  
**#6**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Agir au quotidien pour un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et au développement de l'enfant		Développement des actions du dispositif 1000 premiers jours	Projet 1000 premiers jours CH et CDC Terres d'Argentan



## Chantier :

Renforcer le savoir-faire en matière de prévention et de promotion de la santé de tous les acteurs intervenant auprès des enfants et des adolescents

Action prioritaire  
#6

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer les CESCEI en lien avec les établissements scolaires (CPS/Addiction CJC)		Nombre de CESCEI rédigé dans Orne	En lien avec EN
Renforcer le savoir-faire en matière de prévention promotion de la santé de tous les adultes intervenant auprès des enfants et des adolescents		Nombre de formations « petits pas grands pas » mené à son terme	En lien avec le CD






## Chantier : Assurer une meilleure couverture vaccinale des adolescents

Action  
prioritaire  
**#6**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Organiser la vaccination HPV des collégiens		Nombre et taux de vaccination de la tranche d'âge	



**Développer et renforcer  
l'autonomie et la capacité  
des personnes malades  
et de leurs aidants**

**Action  
prioritaire  
#7**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier : Soutenir les aidants

Action  
prioritaire  
**#7**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Informer et former les aidants		-Nombre de formations pour les aidants (tout en rendant l'offre d'accompagnement plus lisible) -Nombre d'aidants formés -Nombre d'actions de sensibilisation des professionnels à cet enjeu de façon à ce que soient mieux pris en compte les aidants (association à la vie des établissements ; aux projets de vie des personnes accompagnées)	
Reconnaître le rôle et l'expertise des aidants		-Nombre de professionnels ayant participé aux actions de sensibilisation	
Renforcer l'offre de répit au bénéfice des aidants		-Nombre d'aidants bénéficiant d'un accompagnement de répit	Suivre les expérimentations de maisons de répit



**Soutenir l'utilisateur comme  
acteur du système de santé**

**Action  
prioritaire  
#8**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier : Accompagner l'émancipation des usagers grâce à des communications adaptées et motivantes

Action  
prioritaire  
#8

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Poursuivre la dynamique de déploiement des contrats de lutte contre les violences sexuelles et sexistes sur le département (L'aigle-Mortagne, Flers) en lien avec CIDFF et DDETS		-Nombre de CLVSS	
Rendre les patients acteurs de leur santé en facilitant la lisibilité des dispositifs et offre de service du territoire-		Meilleure appréhension de la littératie en santé - Messages et consignes claires et explicites répertoire des PS et structure de soins	
Mettre en place des actions de formation des professionnels et de communication auprès du grand public Créer des initiatives autour de la santé : idée de journée thématique (en lien avec le CTS61)	CNR Santé	-Organisation de la Journée vaccination sur le 61	
Promouvoir l'éducation affective, relationnelle et sexuelle auprès de la population (et notamment des plus jeunes)		-Nombre d'interventions et sites visités par le Van PluriElles qui agit à l'échelle départementale -Nombre de personnes « touchées »	
Améliorer la pertinence du recours aux soins par un projet régional d'éducation à la santé familiale avec la mise en place des ateliers de sensibilisation et formation aux gestes qui sauvent	FIR fonctionnement	-Nombre de formations « réflexe santé »	Territoires concernés : Argentan, Alençon, Collines du Perche, Extension à d'autres CDC (L'Aigle, Hauts du Perche et Flers)




## Chantier : Ensemble, faire changer le regard sur le handicap

Action  
prioritaire  
#8

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer la connaissance du handicap		Développer des outils de communication pour sensibiliser la population générale	
Améliorer la compréhension du handicap		Nombre d'évènements, notamment sportifs, de type « faire ensemble » (exemple : ateliers handisport)	
Améliorer l'implication des acteurs dans les politiques d'inclusion		Nombre d'initiatives visant à renforcer l'inclusion en mobilisant les partenaires sur les territoires	

Action  
prioritaire  
**#9**



**Structurer de nouveaux  
modèles de prise en charge en  
favorisant les coopérations et les  
complémentarités entre les acteurs**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

Rendre majoritaire l'exercice coordonné et développer les protocoles de coopération entre professionnels médicaux et paramédicaux

Action  
prioritaire  
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Améliorer l'accès aux soins des Ornaïses à travers l'appui à la création d'une association Inter CPTS réunissant les 4 CPTS du département		-Création de l'association inter CPTS	
Développer la création de MSP dans le cadre de l'objectif national "4000 MSP" et assurer le renforcement ou le maintien des structures d'exercice coordonné "fragiles"		-Création de 2 nouvelles MSP et "évaluation/évolution" de 2 autres	
Couvrir 100% de la population ornaïse par une CPTS		- 4 CPTS actives	
Promouvoir les protocoles de coopération et encourager les rapprochements entre ville et hôpital		-Nombre de PRADO sortie d'hospitalisation	En lien avec l'assurance maladie
Poursuivre l'accompagnement des structures dans le montage de projet		-Nombre de structures bénéficiant d'un appui à l'ingénierie de projet	






## Chantier :

Encourager les rapprochements entre professionnels libéraux et les établissements, entre établissements de santé, entre champ sanitaire et médico-social


Action prioritaire  
#9

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Favoriser une meilleure coordination des Professionnels de santé (en assurant le déploiement de réseaux d'échanges, l'émergence de projets coordonnés, en accompagnant la télé expertise) via les CPTS Assurer l'interconnaissance des acteurs et dispositifs de terrain : guide des ressources du DAC départemental à diffuser sur le territoire (en lien avec CPTS, EPCI et Centre de santé) Mettre en place un guichet unique HAD au sein d'un centre hospitalier		Nombre d'information/formation (webinaire)  Rédaction d'un plan de communication autour du guide et agenda DAC  Mise en place du guichet unique	

Action  
prioritaire  
**#10**



**Renforcer l'offre de formation au  
plus près des territoires ainsi que  
l'attractivité des métiers de la santé  
et la fixation des professionnels  
dans les territoires**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028



## Chantier :

Agir en faveur des futurs professionnels par l'amélioration de la qualité de vie des étudiants en santé

Action  
prioritaire  
**#10**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Promouvoir le territoire auprès des étudiants en santé	10 000 € CNR Outils de communication	Nombre de convention/partenariat signé sur les conditions d'accueil et d'attractivité pour favoriser la venue des étudiants en santé	Travailler sur le logement avec CDC et CD61
Travailler sur l'attractivité des professionnels du médico-social (soins, aide à domicile, accompagnement...)			



## Chantier : Accompagner les installations de professionnels

Action  
prioritaire  
**#10**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Travailler sur l'attractivité des professionnels de santé - guichet unique	CNR Santé	-Nombre de réunion du groupe de travail CNR attractivité -Actions mises en œuvre par le GT	Avec le CD61
Promouvoir les métiers de la santé	CNR Santé	-Intégration au parcours pédagogique des étudiants en santé d'une action de promotion de leur métier vers lycées -Ouverture d'une option santé en lycée sur le département	Avec les instituts de formation de PS Avec EN



## Chantier :

Développer les nouvelles pratiques et les nouveaux métiers en santé, en misant sur le levier de la formation

Action prioritaire  
**#10**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Travailler sur l'attractivité des professionnels du médico-social ( soins, aide à domicile, accompagnement...)			
Travailler sur l'attractivité des professionnels de santé	CNR Santé 100 000 €	Création d'un pool de remplacement de PS Orne	Portage CPTS Orne Ouest
Mettre en place des actions de formation des professionnels et de communication auprès du grand public		-Nombre de formations déployées -Nombre de professionnels formés -Création d'outils de communication	



**Accompagner les établissements  
et les professionnels dans leurs  
transformations structurelles, en  
encourageant notamment le virage  
numérique et les innovations**

**Action  
prioritaire  
#11**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028




## Chantier :

Appuyer les investissements hospitaliers et médico-sociaux dans une logique de transformation et d'adaptation aux nouvelles formes de prise en charge

Action prioritaire  
**#11**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer la télémédecine		<ul style="list-style-type: none"><li>- Expérimentation d'un projet de téléconsultation afin d'améliorer l'accès aux soins en EHPAD</li><li>- Nombre de téléconsultations en Ophtalmologie</li><li>- Nombre de mallettes en circulation</li><li>- Nombre d'EHPAD intégrées au protocole</li></ul>	<p>En lien avec CPTS Orne centre Saosnois</p> <p>Protocole CHU Caen (Pr Quintyn) Dépistage des pathologies oculaires des résidents d'Ehpad via les mallettes de télémédecine confiées à des orthoptistes</p>

Action  
prioritaire  
**#12**



**Engager le système de santé  
normand dans la transition  
écologique**



Projet régional  
de **santé**  
Normandie  
2023-2028





## Chantier : Prévenir les pathologies en lien avec l'environnement

Action  
prioritaire  
**#12**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
Développer l'urbanisme favorable à la santé en intégrant les questions relatives à la transformation écologique et environnementale, notamment au sein des CLS Prendre en compte la santé des habitants dans les projets d'aménagements (prendre en compte le vieillissement de la population)		Fiche action CLS : Au moins une action UFS/CLS  Nombre de participation de la DD61 aux réunions Contrat ville et CLS	Avec CLS Flers aggro (signé le 22/11/23) et futur CLS Collines du Perche
Faire évoluer les pratiques en faveur d'une meilleure qualité de l'air intérieur- Poursuivre les actions de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur auprès des publics		-Nombre d'opérations détection radon réalisées -Nombre de participants aux réunions publiques	2024: La Ferté Macé
Renforcer la capacité à agir des territoires pour déployer des actions opérationnelles en faveur d'un environnement promoteur de santé Mieux intégrer la santé-environnement et l'urbanisme favorable à la santé dans les politiques territoriales et projets d'aménagement des collectivités, des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement			
Faire évoluer les pratiques en faveur d'une meilleure qualité de l'air intérieur- Poursuivre les actions de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur auprès des publics		CH Argentan, CDC Terres d'Argentan	Projet 1000 premiers jours



## Chantier :

# Réduire l'empreinte environnementale des acteurs du système de santé normand

Action prioritaire  
**#12**

Actions	Financement	Indicateur	Commentaires
<p>Investir au quotidien pour une meilleure prise en compte des questions environnementales via l'enveloppe départementale dédiée</p> <p>Intégrer la transition écologique dans les projets SEGUR</p> <p>Porter un plaidoyer sur la transition écologique auprès des acteurs de santé du territoire</p> <p>Identifier les projets d'implantation de nouveaux lieux de soins et travailler avec les acteurs locaux pour proposer la solution la plus compatible en matière de transition écologique</p> <p>Animer une dynamique transition écologique avec les acteurs locaux afin notamment d'identifier et diffuser les bonnes pratiques</p>		<p>Réunion organisée par la DD61 pour parler transition écologique auprès des acteurs locaux</p> <p>-Recenser les projets d'implantation de nouvelles pharmacies, MSP...</p> <p>-Etudier l'impact écologique de ces projets, travailler auprès des acteurs locaux afin de choisir les solutions les plus écoresponsables</p> <p>Nombre de réunions avec les acteurs du territoire afin de présenter la feuille de route transition écologique de l'ARS</p>	<p>Identifier les bonnes pratiques, les idées, faire du lien entre les acteurs sur les questions de transition écologique</p>

# LES PRIORITÉS RÉGIONALES TRANSVERSALES APPLIQUÉES DANS L'ORNE

## Les équipes médicales de territoire

Certaines activités médicales du département de l'Orne reposent sur l'engagement d'équipes et de professionnels en nombre restreint sujets à des gardes et à de la permanence des soins conséquentes, notamment en médecine d'urgence, anesthésie réanimation ou encore chirurgie obstétricale. Ainsi pour assurer le maillage territorial pour la population de l'Orne, il est indispensable d'instaurer systématiquement des Équipes médicales de territoire dans les spécialités à garde entre les hôpitaux publics membres de GHT et leur établissement support. Cette dynamique devra s'engager dans les établissements du territoire de santé dès 2024 pour produire des effets dans les prochaines années. Il s'agira de répartir entre tous les professionnels composant ces équipes la charge et la pénibilité de la permanence des soins en établissement de santé, qui associera par ailleurs les libéraux du secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels (dite loi Valletoux).

## La coopération entre acteurs publics et privés

Pour consolider l'offre de second recours présente dans les territoires de l'Orne accueillant au moins un établissement public et un privé sur les mêmes activités, ce Projet régional de santé 2023-2028 incite au dialogue entre établissements de santé du même bassin de vie afin d'améliorer l'organisation de l'offre et l'accès aux soins pour la population, en sollicitant, à l'appui des demandes d'autorisation d'activités de soin, un descriptif de l'articulation entre l'offre du demandeur et celle des autres établissements du territoire.

## L'accompagnement à la modernisation et la transformation des organisations

Pour moderniser et accompagner la transformation du système de santé, l'ARS Normandie poursuivra son accompagnement auprès des établissements, structures et des professionnels de santé. Il s'agit d'assurer la réussite des grands projets d'investissements, en particulier ceux issus du Ségur investissement. Il convient également d'accompagner de manière proactive les établissements et les professionnels dans la gestion des situations de tensions et dans la transformation des organisations.

## L'attractivité des métiers de la santé

Face aux enjeux démographiques majeurs en région, l'ARS Normandie poursuivra avec l'ensemble de ses partenaires son engagement résolu pour améliorer l'attractivité des métiers de la santé, notamment en matière de formation des étudiants en santé avec la région Normandie, les Universités, les instituts de formations et écoles de l'Orne. Le développement de l'offre de stages dans le territoire, en assurant un maillage optimal, est également la clé de l'attractivité des territoires et de l'installation de futurs professionnels dans le département en synergie avec les collectivités territoriales notamment le département de l'Orne.

La fixation des professionnels sur le territoire nécessite enfin un travail partenarial sur l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels et modes d'exercice (aides directes, appui aux établissements, évolution des méthodes managériales...). L'ARS installera début 2024 un comité dédié avec l'ensemble des acteurs pour assurer le déploiement opérationnel d'une feuille de route régionale sur ces enjeux d'attractivité des métiers.

## La transformation numérique au service de la santé

L'évolution du système de santé nécessite la mise à disposition et l'appropriation des outils numériques par les professionnels de santé et les patients.

Sous l'impulsion du Ségur numérique, l'ARS Normandie soutient de nombreuses initiatives d'accompagnement, d'animation, de promotion, de sensibilisation et de formation en matière de télésanté, de coordination, d'usages liés aux services et référentiels socles nationaux, de cyber-sécurité, d'éthique numérique et d'innovation.

L'ARS Normandie structure cette ambition au travers de la Feuille de route régionale innovation & numérique en santé en partenariat avec les acteurs normands de l'écosystème numérique en santé. L'ensemble des partenaires lanceront en 2024 les Journées normandes innovation & numérique en santé pour marquer cet engagement collectif.

## La transition écologique du système de santé

Réduire l'empreinte carbone du système de santé est un objectif incontournable, et nécessitant l'engagement de tous. C'est pourquoi l'ARS Normandie est pleinement engagée dans les travaux de la conférence des parties prenantes de la planification écologique en région. Afin d'assurer la mobilisation des acteurs du système de santé, l'ARS a installé un comité dédié le 20 décembre 2023, chargé d'élaborer et d'assurer le suivi d'une feuille de route régionale ambitieuse et transversale sur les leviers d'actions mobilisables : bâtiments, achats durables, soins écoresponsables, déchets du secteur sanitaire, formation des acteurs, mobilités durables, impact du numérique.

# L'ANIMATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ET LES PERSPECTIVES

Les travaux de l'automne avec le Conseil territorial de santé et les principaux acteurs du territoire ont permis d'élaborer cette **feuille de route territoriale 2024/2025 qui a vocation à être alimentée et évolutive au fil de l'eau et des dynamiques territoriales.**

Les actions prioritaires du territoire qui y figurent ne sont pas exhaustives mais ont fait **l'objet d'une priorisation dans le territoire en fonction des forces en présence** (professionnels, établissements et/ou organismes porteurs d'un projet et identifié, ressources matériels et/ou humaines ...) **et des besoins de la population.** Pour chaque action une proposition d'indicateur de suivi et d'atteinte de l'objectif a été indiquée ainsi que le financement de l'ARS Normandie dédié.

Il convient de rappeler que **l'ARS Normandie mobilise la quasi-totalité de son Fonds d'intervention régional (FIR) chaque année à l'atteinte des objectifs et priorités de son Projet régional de santé et de la réalisation des projets portés par les acteurs locaux figurant dans ces feuilles de route territoriales.** Ainsi, suivant l'état d'avancement des actions, un montant indicatif a pu être indiqué ou le recours au Fonds d'intervention régional en cours d'année mentionné. Conformément aux engagements pris lors de la concertation, un bilan annuel des crédits dédiés à la déclinaison de la feuille de route territoriale de l'Orne sera réalisé en CTS d'une part et des crédits dédiés à la déclinaison du Projet régional de santé sera réalisé en CRSA d'autre part.

**Le Conseil territorial de santé de l'Orne est chargé de l'animation et du suivi opérationnel de cette feuille de route avec les acteurs du territoire.** A l'image de la dynamique engagée sur le territoire avec la démarche du Conseil national de la Refondation en santé un point étape sera réalisé régulièrement au sein du CTS ainsi qu'un point annuel de l'état d'avancement avec les élus, citoyens et professionnels de santé du territoire.



## ARS Normandie

### Direction départementale de l'Orne

Cité administrative • Place Bonet  
BP 539 • 61016 Alençon Cedex  
ars-normandie-dd61@ars.sante.fr

